



17.06.2011 - 10:30 Uhr

Assemblée des délégués ordinaire de l'ACS du 17 juin 2011 / Carton rouge pour l'initiative de l'ATE et le contreprojet

Berne (ots) -

A l'Assemblée des délégués ordinaire 2011, le président central de l'ACS Claude Miffon a pu passer en revue dans son allocution d'ouverture une année 2010 très réussie. En ce qui concerne la politique des transports, il a insisté sur l'importance de la mobilité qui est une condition indispensable à notre succès économique et qui représente la prospérité des citoyens. Les besoins de mobilité en Suisse ne cessent incontestablement d'augmenter d'année après année. En dépit de cette constatation, la mobilité individuelle est menacée sérieusement par différents milieux. En sa qualité de conférencier invité, le Dr. Rudolf Dieterle, directeur de l'Office fédéral des routes, a abordé les forces et les faiblesses de l'infrastructure routière suisse et il a présenté les mesures pour améliorer le flux de la circulation.

Après les informations données par le directeur de l'ACS Niklaus Zürcher, les délégués ont montré à l'unanimité le carton rouge à l'initiative de l'ATE et au contreprojet indirect du Conseil fédéral (FAIF). Le Conseil fédéral s'oppose certes à l'initiative de l'ATE, mais avec son contreprojet, il compte soutenir au trafic routier à peu près autant de moyens financiers. Or ces fonds vont manquer pour les travaux d'assainissement qui sont d'urgence nécessaires au niveau de l'infrastructure routière!

Les délégués ont pris connaissance avec inquiétude des délibérations au Parlement qui ont déjà eu lieu sur la révision totale de la Loi sur le CO₂ - le contreprojet indirect à l'initiative sur le climat. Il est entre autre prévu de pouvoir percevoir sur les carburants «en cas de besoin» une taxe sur le CO₂ d'environ 30 centimes par litre. Si cette taxe sur le CO₂ sur les carburants approuvée par le Conseil des Etats devait rester après le vote final dans la Loi sur le CO₂, l'ACS donnerait son soutien au référendum qui est envisagé par les associations économiques et les organisations du trafic routier.

Contact:

Niklaus Zürcher
Directeur Automobile Club de Suisse
Tél. direct: +41/31/328'31'22
E-Mail: nik.zuercher@acs.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003636/100627073> abgerufen werden.